



Intervention de Monsieur Jean-Claude JUNCKER, président de la Commission européenne

Mardi 31 mai 2016 - matin

Monsieur le Président de l'Association des maires de France, cher François, Mesdames et Messieurs les élus, à voir la salle, pour beaucoup d'entre vous, Chers amis,

Je sais qu'initialement il avait été prévu que nous nous rencontrions en novembre. Mais les tragiques événements du 13 novembre ont modifié votre agenda, et un peu notre vie à nous tous.

Longtemps j'aurai en mémoire les nombreuses victimes parisiennes, ces parcours brisés, ces biographies cassées, ces rêves inachevés. Les terroristes s'attaquent à notre façon de vivre ensemble, à nos libertés, à nos valeurs, à nos principes. Je voudrais rendre hommage ici au peuple français pour l'exemplarité de sa réaction collective qui fut faite de courage et de détermination. Le vieil Européen que je suis, Luxembourgeois voisin, dit : « Vive la France, et vive sa République, qui est aussi la nôtre ! »

Le terrorisme est une de ces multiples crises simultanées auxquelles nous sommes confrontés et, dans cette Europe, à vrai dire en polycrise, dans ce monde des plus instables, la solidarité européenne n'a jamais été aussi nécessaire à chacun de nos pays et à chacun de nos peuples. Vous, les élus locaux de France, qui entretenez avec les habitants de vos territoires des liens de proximité et surtout des liens de confiance, vous avez aussi une responsabilité, je dirais une responsabilité primaire, de parler de l'Europe sur tous ces sujets.

En effet, l'Europe ce n'est pas moi, ce n'est pas la Commission, ce n'est pas le Conseil, ce n'est pas le Parlement européen. L'Europe, ce ne sont pas des

institutions. L'Europe, c'est vous, et c'est nous tous ensemble. Et puisque les collectivités locales, en France plus qu'ailleurs, jouent le rôle de proximité qui est le leur, je voudrais mettre un terme à une erreur de parcours qui fut celle, me semble-t-il, d'une commission précédente, qui avait pensé devoir suggérer à la France de réduire le nombre de ses communes.

Personnellement, je ne dis pas cela. Je connais la France, je connais ses plis, je connais ses spécificités et je comprends tout à fait que la République veuille organiser son territoire de la façon qui lui semble appropriée. C'est une question dont l'Europe n'a pas à connaître.

Si les Européens se sont éloignés de l'Europe, c'est parce que nous n'avons pas su répondre à leurs principales préoccupations, alors qu'ils ont payé un lourd tribut à la pire crise financière, économique et sociale que l'Europe a connue depuis la Seconde Guerre. Des millions de personnes ont perdu leur emploi. Le chômage a atteint des niveaux records, les inégalités se sont creusées et se creusent, à vrai dire, chaque jour davantage.

Même si l'on peut parler d'une reprise économique qui se confirme en Europe, celle-ci reste trop timide. Alors, les citoyens finissent par douter de notre capacité à sortir l'Europe de la crise et sont inquiets sur leur avenir et sur celui de leurs enfants. C'est de ces doutes et de ces inquiétudes que se nourrissent les populistes de tout bord, fervents adeptes du protectionnisme, du nombrilisme, de l'égoïsme, du rejet de l'autre, c'est-à-dire des réflexes les plus suicidaires que l'on puisse imaginer.

Il est devenu urgent de recréer un lien de confiance entre l'Europe et ses citoyens et pour cela de belles paroles ne suffiront plus. Il faut des résultats

tangibles. C'est bien là toute l'ambition de la Commission que j'ai l'honneur de présider et dont les priorités ont mûri lors de la vaste campagne européenne du printemps 2014. Ces priorités, ce sont aussi les vôtres : emploi, croissance, justice et cohésion sociale.

Or, pour créer des emplois, augmenter le potentiel de croissance de l'Europe et ressouder nos populations et nos territoires, il nous faut regarder de l'avant, il nous faut investir dans des domaines porteurs d'avenir : la recherche et l'innovation, la formation professionnelle, l'énergie, les transports, le numérique et bien d'autres encore. Sur tous ces enjeux l'Europe est déjà présente.

La France bénéficie de quelque 27 milliards d'euros sur la période 2014-2020, près de 25 % de l'investissement public en moyenne annuelle, sans parler du soutien apporté par l'Europe à la politique agricole. Mais, au-delà des chiffres, ce dans quoi nous voulons investir, c'est dans notre capacité à faire vivre ensemble nos concitoyens, que ce soit dans les grandes métropoles ou dans les zones rurales, car, ainsi vous l'avez dit, tous les citoyens européens, où qu'ils se trouvent, méritent la même considération et la même solidarité.

Être solidaire, c'est aider des jeunes gens sans diplôme et sans qualification à entrer dans le marché du travail. Avec, par exemple, ces neuf écoles de la deuxième chance dans la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, qui ont bénéficié cette année de 4 millions d'euros de l'Initiative pour l'emploi des jeunes. C'est aussi contribuer au réaménagement urbain sur les territoires, comme ce beau projet de réhabilitation d'un ancien site industriel de la presqu'île de Rollet en Normandie, qui s'est maintenant transformé en parc urbain de loisirs dont peuvent profiter les habitants de Rouen.

Le budget européen ne peut certes pas tout, mais l'Europe peut beaucoup, pour peu que tous les acteurs qui la composent agissent ensemble et non pas l'un contre l'autre.

C'est pourquoi notre toute première initiative, en prenant fonction fin 2014, a été de nous attaquer à la panne d'investissement dont souffre l'Europe, avec un niveau des investissements inférieur de 20 % à ce qu'il fut en 2007. J'ai toujours considéré que les politiques exclusivement axées sur l'austérité, sans prendre en compte les nécessités de croissance et d'investissement, mèneront l'Europe à l'échec. C'est la raison pour laquelle nous avons ajouté aux politiques européennes, ressenties plus comme une sanction que comme un encouragement, le volet du plan d'investissement qui porte mon nom.

S'il porte mon nom, ce n'est pas de mon fait. Ce fut l'invention de ceux qui, dès le début, pensaient que ce serait un échec total. Ils voulaient donc à tout prix pouvoir identifier celui qui serait à l'origine de cet échec. Depuis que c'est devenu un succès, on ne parle plus du plan Juncker, mais du plan d'investissement européen, et c'est très bien comme cela.

La façon de relancer de l'investissement en Europe a été de promouvoir un nouvel usage des fonds publics européens, pour attirer dans l'économie réelle du capital privé oisif. C'est cela, notre plan pour l'investissement : une opération conjointe de la Commission et de la Banque européenne d'investissement et la création d'un nouveau fonds européen pour les investissements stratégiques.

Ce plan, ce sont des financements – plus de 315 milliards d'euros envisagés sur trois ans – mais c'est aussi un changement de pratique, avec une garantie de prise de risque offerte à ceux qui portent des projets d'envergure, avec un soutien au financement des petites et moyennes entreprises innovantes, et avec une meilleure utilisation des fonds publics, en lien aussi avec les fonds européens structurels et d'investissement pour les collectivités publiques.

Cela fonctionne ! En un peu moins d'un an d'opération, ce sont 100 milliards d'euros d'investissements qui ont été mobilisés dans 26 pays de l'Union européenne, près d'un tiers de notre objectif de 315 milliards d'euros sur ces trois années. Et ce sont 64 grands projets d'infrastructure et plus de 140 000 petites et moyennes entreprises qui vont en bénéficier.

Je dois dire que la France est un acteur exemplaire de la mise en œuvre de ce plan. Elle y a apporté avant les autres un cofinancement de 8 milliards d'euros pour accompagner sa réussite en augmentant sa force de frappe vers l'élan d'un pays où il y a la plus forte mobilisation de porteurs de projets.

À ce stade, en France, on comptabilise 14,5 milliards d'euros de projets sélectionnés sous deux formes :

- d'une part, 15 projets dans le domaine des infrastructures et de l'innovation générant des investissements de 8,2 milliards d'euros
- d'autre part, 20 accords de financement qui vont bénéficier à plus de 30 000 petites et moyennes entreprises et qui généreront un investissement de 6,3 milliards d'euros

Cela a déjà commencé sur le terrain. J'ai appris, pas plus tard qu'hier, que des travaux pour la

rénovation énergétique d'un immeuble dans le 13^{ème} arrondissement ont démarré. C'est la première étape d'un projet innovant et ambitieux pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments privés ; à terme, ce seront 10 000 logements en région parisienne et 40 000 logements dans toute la France qui seront rénovés grâce aux financements mobilisés par le Plan européen.

Un autre projet français illustre bien comment combiner avec efficacité différentes sources d'investissement. C'est le programme « 3^{ème} révolution industrielle en Haut de France ». C'est bien Haut de France qu'il faut dire maintenant ? Je ne me retrouve pas toujours dans la réorganisation territoriale de la France. Les Français non plus d'ailleurs.

Ce programme « 3^{ème} révolution industrielle en Haut de France » est un projet important puisque la Région a mobilisé 50 millions d'euros en associant des fonds structurels, des fonds de notre Plan d'investissement via un prêt de 15 millions d'euros de la BEI et d'autres partenaires nationaux comme la Caisse des dépôts et le Crédit agricole.

J'encourage les autres régions à suivre l'exemple. Mais je suis bien conscient que tout n'est pas simple pour une commune, surtout pour les plus petites entités, afin d'accéder à des sources de financement et c'est pour cela que nous mettons en place des plateformes et portails de conseil et d'assistance technique à tous les niveaux.

La relance de l'investissement, je le disais, est une nécessité et, pour réussir, elle doit aller de pair avec deux autres priorités : celle de la responsabilité budgétaire et celle des réformes structurelles permettant de moderniser nos économies. Ce sont trois éléments qui vont ensemble et qui forment ce triangle vertueux : assainissement budgétaire, réformes structurelles, relance de l'investissement dont je suis un chaud partisan.

Sur tous ces sujets, la France progresse mais il y a encore du travail à faire et la France doit maintenir le cap en matière de finances publiques ainsi qu'en matière de réformes.

Après le choc de la crise des dernières années, la situation des finances publiques s'améliore en Europe et je note tout comme vous que la France a pris l'engagement de ramener son déficit sous la barre des 3 % en 2017. C'est important et nécessaire. La grande majorité des États membres de la zone euro ont su le faire sans réduire leur croissance et je veux être confiant que tel sera le cas aussi en France.

On ne peut construire durablement la croissance sur l'endettement. Si cela était la mesure appliquée, il y a longtemps que nous le saurions.

La consolidation financière n'est pas une fin en soi. Il faut savoir appliquer les règles avec intelligence. Je n'ai jamais cru, ni dans mes fonctions actuelles ni dans mes fonctions antérieures, qu'une austérité aveugle, une flexibilité sans borne et sans gêne serait de bon conseil. Je ne crois pas le contraire mais je ne crois pas en l'exclusivité de cette méthode consistant à appliquer partout et sans nuance une austérité stupide, raison pour laquelle nous avons lancé le Plan d'investissement.

Je voudrais dire ici que je n'aime pas trop ces propos d'hommes politiques français où d'éditorialistes de la grande presse parisienne qui donnent toujours l'impression que la France devrait consolider son budget pour faire plaisir à Bruxelles. Je n'ai pas besoin de cette partie de plaisir. La France doit le faire pour faire plaisir aux générations qui viendront après nous, et ce sont les générations actuelles qui doivent le faire et pas les générations lourdement endettées par les erreurs qui pourraient être les nôtres.

C'est pourquoi cette Commission a introduit des doses de flexibilité dans le pacte de stabilité et de croissance, non pas pour le transformer, comme on l'écrit souvent en Allemagne, en Autriche et aux Pays-Bas, en pacte de flexibilité, mais pour lui donner une grille de lecture qui nous permette de mieux réagir aux aléas conjoncturels et de donner du temps aux réformes et notamment aux réformes qui favorisent l'investissement.

Cette action nous la menons avec un sens aigu de la situation et des priorités sociales. J'ai fait campagne, lors des élections européennes de 2014, sur le besoin de justice et d'équité sociale et même si l'essentiel des compétences se trouvent avec vous au niveau local, la Commission est déterminée à soutenir ces priorités au niveau européen : lancement d'une initiative pour l'emploi des jeunes, mise en place d'un socle européen des droits sociaux ou encore une meilleure réglementation du détachement des travailleurs au sein de l'Union.

Je sais bien que ces sujets suscitent inquiétude et polémique en France. La Commission a fait récemment des propositions réaffirmant clairement un principe à mes yeux évident et auquel je tiens. Un même travail effectué au même endroit doit être rémunéré de manière identique. Certains parlements nationaux sont très réticents et nous l'ont fait savoir mais nous allons, après avoir tenu compte des observations qui ont pu être les leurs, maintenir le texte de notre proposition.

Sur tous ces sujets, Bruxelles, comme l'on dit trop souvent pour faire croire qu'il s'agit d'autre chose que de nous-mêmes, peut parfois vous sembler bien lointaine. Mais vous devez savoir que nous ne sommes pas sourds aux préoccupations des autres et notamment des élus locaux. Je connais François, il faisait allusion aux inquiétudes notamment françaises qui se manifestent au sujet des négociations sur le Traité transatlantique, qui, contrairement à ce que l'on dit souvent, ne se font pas en cachette.

Je suis d'avis que ces négociations bien menées pourront aboutir à un Traité qui profitera à l'économie européenne, à nos petites et moyennes entreprises et à nos agriculteurs aussi. Et cela, sans abaisser nos normes, bien au contraire. Je me suis engagé personnellement à veiller au grain sur ce point. J'ai vu jeudi et vendredi le Président Obama au Japon et je lui ai rappelé que nos normes, nos principes et nos valeurs ne seront pas bradés ni offerts sur l'autel du Traité transatlantique.

L'Europe doit rester l'Europe et la France doit rester la France. Je le dis notamment en relation avec les marchés publics et avec l'universalité du service public qui, oui, est une spécialité française mais qui est aussi un souci que doivent avoir à cœur de prendre en compte ceux qui négocient le Traité transatlantique avec les États-Unis. Les Américains le savent et s'ils ne le savaient pas, ils le savent mieux depuis jeudi et vendredi.

Vous avez en face de vous, Mesdames et Messieurs, une Commission politique, ce qui ne veut pas dire sectaire ou partisane. J'insiste sur ce point car trop souvent on décrit l'action de l'Union sous un angle technocratique ou, pour le dire autrement, on donne à penser qu'elle n'aurait pas d'âme.

La Commission que j'ai l'honneur de présider a une âme et elle est politique parce qu'elle est à l'écoute des élus et parce qu'elle fonde son action sur des valeurs proprement européennes. C'est la raison pour laquelle nous avons pris l'engagement de réduire la bureaucratie. Ma Commission – si vous me permettez l'emploi de ce possessif excessif – la Commission a retiré de la table du co-législateur 140 projets d'initiatives. Nous avons lancé chaque année en 2015 et en 2016 23 nouvelles initiatives alors que les commissions précédentes brillaient par la présentation de 135 nouvelles initiatives par année.

Trop c'est trop. L'Europe doit s'occuper des grands sujets, des grands problèmes et être très timide et d'une grande retenue lorsqu'il s'agit des petits problèmes qui trouvent une meilleure réponse au niveau des collectivités locales, des régions et des

États qu'au niveau européen. Trop d'Europe peut tuer l'Europe ; insuffisamment d'Europe va la tuer aussi. C'est entre les deux, c'est à l'intersection des grands problèmes que l'Europe doit traiter en priorité et des petits problèmes qu'elle doit négliger que se trouve la véritable réponse à la crise de l'éloignement des Européens par rapport à l'Union européenne. La subsidiarité a un rôle à tenir et nous y veillons.

Parlons des grands problèmes de l'époque et de l'Europe. On n'échappe pas au sujet de la crise des réfugiés. J'avais dit au moment où la Commission a commencé ses travaux que la crise de la migration serait un enjeu majeur pour les prochaines années et que l'Europe devait se doter d'un agenda européen des migrations. Cet agenda, nous l'avons présenté dès le mois de mai de l'année dernière. Il couvre à vrai dire tous les aspects de la question migratoire, sur le court terme avec l'urgence de la crise des réfugiés comme sur le long terme avec notamment la nécessité d'avoir une politique légale de migration.

Si nous n'organisons pas la migration légale vers l'Europe, si nous ne laissons pas entrer ceux qui viennent de loin pour nous apporter énergie et talent, par la porte principale, il ne faut pas jouer la surprise lorsque d'une façon illégale et inorganisée ils entrent par la fenêtre. Je voudrais que ceux qui viennent de loin puissent entrer par la porte principale en Europe, c'est pourquoi il faut organiser la migration légale.

Si les États membres avaient suivi dans leur sagesse toutes les propositions de la Commission, y compris sur la relocalisation et l'organisation de la solidarité inter-États, nous serions dans une situation bien meilleure que celle dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Je sais bien que cette question suscite aussi beaucoup de défis pour les villes, même pour les très grandes villes et très souvent aussi pour le monde rural. Je connais la difficile situation de Calais et la Commission a apporté son soutien financier en dégageant dix millions d'euros sur les fonds destinés à l'accueil des migrants.

Mais les réfugiés, Mesdames et Messieurs, méritent notre solidarité ; plus qu'une obligation légale, c'est une exigence de cœur que d'accueillir ceux qui ont droit à une protection internationale. La solidarité, et sans faire référence au code du travail français, doit être une obligation générale pour tous. Permettre aux réfugiés d'avoir rapidement accès à un travail n'est pas qu'une question de dignité, c'est aussi un premier pas vers une intégration réussie, source d'enrichissement tant culturel qu'économique pour nos sociétés.

Ce sont autant de questions que vous aborderez lors de votre Congrès. Je n'ai pas à m'immiscer entre le Gouvernement de la République et les collectivités locales lorsqu'il s'agit d'organiser le débat gravitant autour de la réduction ou non des dotations de l'État aux collectivités locales. La Commission n'a jamais demandé à aucun gouvernement de la zone euro de réduire les investissements au niveau local. C'est un débat que j'espère vertueux entre l'autorité centrale et les collectivités locales.

Nous avons une exigence en termes nominaux : un déficit de moins 3 %. Nous avons des exigences en matière de réformes structurelles – nous, c'est-à-dire la Commission et le Conseil des ministres des Finances – mais nous n'intervenons pas dans la répartition exacte de l'effort qui doit être fait par la République. D'ailleurs, je suis fier des communes rurales, des petites et grandes villes d'Europe parce

que, hier encore, a été signé à Amsterdam un partenariat important entre villes. Je suis fier de voir ces collectivités locales, en France et ailleurs, se mobiliser pour faire face à tous ces défis dont je viens de faire une énumération certes pas définitive.

C'est en agissant ensemble, non pas les uns contre les autres, c'est en apprenant à mieux nous connaître pour pouvoir retomber amoureux une nouvelle fois de l'Europe que nous arriverons à surmonter les crises.

En Europe, il faut d'abord avoir de la patience et de la détermination, cette patience et cette détermination dont ont besoin les grandes ambitions et les longs trajets.

Merci de m'avoir écouté et bonne chance à vous.